

Inscriptions aux concours nationaux session 2024

Les inscriptions aux concours nationaux de la session 2024 auront lieu :

Du mardi 3 octobre, à partir de 12 heures, au jeudi 9 novembre 2023, 12 heures, heure de Paris.

1. Liste des concours concernés :

Recrutement des personnels de l'enseignement du second degré, des CPE et des psychologues de l'éducation

Recrutements des personnels de l'encadrement

- Personnels de direction (interne et troisième voie)
- IA-IPR (inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional)
- IEN (inspecteur de l'éducation nationale)

Recrutements nationaux des personnels administratifs, sociaux et de santé (ASS)

- Attaché interne
- Médecin
- Conseiller technique de service social

Examens professionnels d'avancement de grade des personnels ASS

- Attaché principal (APAE)

Recrutements nationaux des personnels des bibliothèques

- Conservateur externe
- Conservateur interne
- Conservateur externe spécial
- Bibliothécaire externe
- Bibliothécaire interne
- Bibliothécaire externe spécial
- BIBAS de classe supérieure externe
- BIBAS de classe supérieure interne
- BIBAS de classe normale externe
- BIBAS de classe normale interne

Examens professionnels d'avancement de grade des personnels des bibliothèques

- Bibliothécaire hors classe
- BIBAS de classe exceptionnelle
- BIBAS de classe supérieure

Recrutements nationaux des personnels de Jeunesse et Sports

- Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse (CEPJ)
- Inspecteur de la jeunesse et des sports (IJS)
- Professeur de sport (PS)
- Conseiller technique et pédagogique supérieur (CTPS)

2. Procédure d'inscription

<https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat/portal/accueil>

Comment créer un compte candidat dans Cyclades ?

1. Sur la page d'accueil, cliquez sur "Je n'ai pas de compte"
2. Renseignez les informations obligatoires en indiquant une adresse mail valide et unique. Il ne peut y avoir qu'un seul compte candidat par adresse email. **Si vous vous êtes déjà inscrit à un concours sur Cyclades, réutilisez le même compte !**
3. Votre mot de passe doit comporter au moins 8 caractères dont une minuscule, une majuscule et un caractère spécial. Conservez le bien pour pouvoir vous connecter tout le long de la session et accéder aux documents qui seront mis à votre disposition dans votre espace candidat.
4. Suite à la création de votre compte, vous allez recevoir un mail : vous avez 48h pour cliquer sur le lien "Activer mon compte", sinon votre compte sera supprimé.

Comment s'inscrire aux concours dans Cyclades ?

1. Dans le menu, cliquez sur "J'ai un compte, je me connecte"
2. Saisissez votre adresse mail et votre mot de passe, puis cliquez sur "se connecter"
3. Sélectionnez "Ajouter une nouvelle candidature"
4. Choisissez "Concours", "Recrutements de l'Education Nationale etc...."
5. Renseignez tous les champs obligatoires de chacun des onglets, et cliquez sur le bouton "suivant" pour passer à l'onglet suivant
6. Quand l'onglet récapitulatif s'affiche, vérifiez les informations saisies. Si vous souhaitez apporter des modifications, vous pouvez revenir en arrière par le bouton "précédent". Sinon, enregistrez votre inscription en cliquant sur "enregistrer", ce bouton se trouve sur l'avant-dernier onglet
7. L'onglet "n° inscription" s'affiche alors et vous fournit votre numéro candidat et votre numéro d'inscription, ainsi que les coordonnées du service gestionnaire. Tant que cet onglet n'est pas affiché à l'écran, votre inscription n'est pas enregistrée. En cas de déconnexion avant l'obtention du numéro d'inscription, vous devrez reprendre la totalité de la procédure.

Via **Mes justificatifs**, j'accède à la liste des pièces à fournir pour chaque candidature et je peux téléverser mes documents et suivre l'état de contrôle de mes pièces.

Via **Les Formulaires**, Cyclades met à ma disposition les formulaires nécessaires pour chaque concours auquel je suis inscrit, et selon mon « profil » de candidat (Nationalité étrangère par exemple) et les éléments de ma candidature (demande d'aménagement par exemple).

Via **Mes Documents**, je peux consulter l'ensemble des documents dématérialisés mis à sa disposition pour une candidature.